

EXPEDITION DU CRAMPON

Version originale : Y. Delarue

Màj : Octobre 2022 (S. Ronayette)

Le Crampon bénéficie du tarif presse. Ceci implique quelques contraintes : dépôt dans un bureau de poste prédéfini, logo « Presse » sur l'enveloppe, indication de la date de dépôt sur l'étiquette, remise d'un imprimé avec les informations relatives au numéro ... Voici la marche à suivre pour l'expédition :

1) **Bordereaux de dépôt :**

Il y en a deux assez semblables il faut 2 exemplaires de chaque, ils sont disponibles sur le site web de la Poste, mais ils sont complexes (la Poste apparemment ne connaît que Excel). Les deux bordereaux sont donc :

- Pour la France, donc la plupart des envois, bordereau 1289A
- Pour l'UE bordereau presse export

Ils sont téléchargeables ici : <https://lastation.laposte.fr/bordereaux>. Mais il existe pour chacun d'eux une version pdf préremplie à compléter. On peut aussi les demander au bureau de poste et les remplir complètement sur place. Dans ce cas les infos nécessaires sont : No CCAP 0425G89365 et Identification client 0101360.

2) **À la permanence du GUMS : (code d'accès de l'immeuble 2074B ? + clé) :**

- Compléter les 2 formulaires en 2 exemplaires avec :
 - le nombre d'exemplaires (normalement cette information est laissée visible par les gumistes qui ont mis sous enveloppes, sinon il faut recompter !).
 - le nom du déposant
 - la date du dépôt, donc la date du jour qui doit être identique à celle figurant sur les enveloppes
 - le numéro de la parution
 - signature du déposant case du bas à gauche.....
- Pour le transport vers le bureau de poste, poids de 15 Kg à 20 KG ! Il y a un caddy à la perma, il faut bien entendu le ramener après usage.

3) **Au Bureau de poste**

Denfert-Rochereau 15b avenue du général Leclerc, Paris 14. En face de la sortie du métro station Mouton Duvernet. Entrer par la porte à gauche (quand on regarde le bâtiment) réservée aux entreprises. Horaires 12h30 à 18h, fermé le samedi, il vaut mieux arriver en début d'après-midi.

- Déposer les enveloppes dans les 2 à 3 bacs remis par le préposé, il y a un sens pour les enveloppes, lui demander.
- Il pèse un exemplaire, complète les formulaires, il ne fait pas les totaux immédiatement. Il n'y a rien à payer : prélèvement automatique. Il te remet un exemplaire de chaque bordereau avec le tampon de la poste, preuve de dépôt. Tu le gardes, inutile de transmettre au trésorier.e.

4) **Ramener le caddy à la perma si emprunté.**